

## NOMINATION MINISTÉRIELLE... DELEGUÉE

Le remaniement gouvernemental LECORNU II du 26 février, qui s'inscrit dans une stratégie de repositionnement des « amis de la Macronie », a vu la nomination d'une ministre déléguée chargée du portefeuille de l'Énergie.

Si la FNME-CGT prend acte de la nécessité d'une interlocutrice dédiée au secteur de l'énergie – tant les enjeux sont majeurs et seront au cœur des prochaines échéances présidentielles – elle reste néanmoins dubitative quant à la place réelle accordée à cette question.

En effet, Maud Bregeon, qui demeure porte-parole du gouvernement, n'endosse qu'un poste de ministre déléguée et reste placée sous la tutelle du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Même si cette évolution va dans le bon sens, il ne s'agit donc pas de la création d'un véritable ministère de l'Énergie pleinement dédié à ces enjeux.

Chargée de piloter la mise en application de la PPE 3 et notamment du plan d'électrification, Mme la Ministre Déléguée semble bien connaître le secteur. Ancienne salariée d'EDF durant huit ans, dans le nucléaire ainsi que dans la gestion de contrats majeurs de maintenance, elle serait spécialiste des situations de crise !

Pourtant, malgré son passage dans nos entreprises, elle n'a jamais manqué, dans ses interventions publiques, de fustiger les agents des Industries Électriques et Gazières : Celles et ceux qui font le Service Public au quotidien !

### Volonté de casse de notre corporation ou simple posture ?

Dans les prochains jours, la FNME-CGT sollicitera une demande de rendez-vous par courrier afin d'avoir un échange franc et sincère sur sa volonté d'agir dans le secteur de l'Énergie.

Les enjeux énergétiques et sociaux seront au cœur de cette rencontre : plan d'électrification, complémentarité des énergies, planification énergétique, avenir de notre caisse de retraite (CNIEG), grille salariale commune à l'ensemble des agents, activités sociales de l'énergie, etc.

La FNME-CGT ne manquera pas d'en rendre compte.